

LES PETITS CERCLES BIPOLAIRES

– un outil d'évaluation clinique à finalité participative –

Présentation de l'auteur : Francis Alföldi est docteur en sciences de l'éducation, consultant en méthodologie d'évaluation et en analyse des pratiques. Il a publié aux éditions Dunod : *L'évaluation en protection de l'enfance* (1999), et *Mille et un jours d'un éducateur* (2002).

L'alliance éducative est la clef de voûte du travail entre les enfants en danger et leurs parents en difficultés. Mais comment cette alliance advient-elle ? Où a lieu la rencontre avec les familles douloureuses stigmatisées par la désignation sociale ? L'alliance éducative nécessite le passage par un espace intermédiaire entre la rigueur socio-judiciaire et le chaos familial. Elle nécessite l'ouverture d'un espace de jeu interactionnel entre la famille et l'institution représentée par le professionnel de terrain. Cet espace transitionnel ménage "une aire neutre d'expérience qui ne sera pas contestée" (Winnicott, 1971, p.11). L'espace winnicottien permet d'installer des instruments-jeux qui relèvent d'une méthodologie non seulement clinique, mais aussi conviviale, voire ludique.

« Cette aire d'expérience se situe entre le jeu et la réalité. Elle recouvre exactement le champ relationnel où a lieu l'intervention de protection de l'enfance dans les familles. Entre la loi sociale et la loi familiale, le milieu ouvert offre un espace d'expérience où sont renégociés les paradoxes qui affectent la vie de l'enfant. » (Alföldi, 2002, p.161).

Le propos, au delà du milieu ouvert, s'applique à la diversité des contextes d'intervention du travail éducatif. Que ce soit dans l'institution ou à domicile, il importe de rencontrer le parent en difficulté sur un bon terrain de jeu. L'objectif éducatif est d'aider le parent à développer les ressources familiales, jusqu'à les rendre activables au bien-être de son enfant. L'opération revient à transformer les ressources en compétences. Les ressources ne sont pas équivalentes aux compétences ; en matière éducative, les secondes sont bien plus que les premières. Nous retrouvons ici la pensée dynamique de Guy Le Boterf :

« La compétence du professionnel consiste à savoir mobiliser et combiner des ressources. » (Le Boterf, 2002, p.115)

Ce n'est pas parce qu'un parent détient la capacité de neutraliser l'un de ses comportements psychogènes, qu'il met effectivement cette aptitude en jeu dans la relation avec son enfant. Pour y parvenir, il a souvent besoin de faire évoluer ses modèles, d'expérimenter d'autres savoir-faire. Le parent en difficulté peut notamment s'inspirer de ce qu'il perçoit du professionnel dont la compétence est une ressource mise en acte, « un savoir-agir en situation de travail » (Le Boterf, 2001, p.57). La compétence n'est pas un phénomène statique, un potentiel inerte. Elle appartient plutôt aux phénomènes transitifs : elle est communicable, s'acquiert par apprentissage, se transmet par imitation. Son principe fondateur est le désir de réussir ce que l'on entreprend ; c'est-à-dire l'éducation d'un enfant lorsqu'il s'agit de la compétence

parentale. Celle-ci est un mélange de savoir-faire et de savoir-être qui est transmissible d'une personne à une autre, au cours du jeu engagé sur l'aire transitionnelle. Aire transitionnelle originelle lorsqu'il s'agit de la relation parentale ; aire transitionnelle psychosociale lorsqu'il s'agit de la relation éducative. Du professionnel compétent au parent détenteur de ressources, transite le désir d'exercer et de développer sa compétence propre en faveur de l'enfant. C'est ainsi qu'on devrait, à mon sens, définir le partenariat entre l'institution et la famille : un partenariat autour de l'enfant. L'idée est confirmée par les orientations de la loi de rénovation. Le texte du 2 janvier 2002 appelle les institutions sociales et médico-sociales à développer des dispositifs de partenariat avec les familles. Le législateur encourage la création d'outils nouveaux pour renforcer la responsabilité et l'implication des usagers dans la conduite de leurs affaires familiales. Il convient aujourd'hui d'orienter la méthodologie clinique en ce sens : passer par la mise en valeur des compétences, pour développer la synergie positive à l'intérieur du tripode institution/enfant/famille. Les compétences éducatives des parents et les compétences psychopédagogiques du professionnel sont associées dans la réduction des dysfonctionnements. La compétence parentale tend prioritairement à la réalisation du bien-être de l'enfant ; elle n'influe qu'en second lieu sur le bien-être du parent. Certes, l'activation des compétences intra-familiales concourt à améliorer le fonctionnement interne de la famille, tout comme l'insertion du groupe familial dans l'environnement social externe. Cependant l'activation des compétences parentales doit être prioritairement centrée sur l'enfant. Favoriser l'activation des compétences activables est la raison d'être de l'alliance éducative.

La préoccupation actuelle du respect pour l'usager, fort louable au demeurant, ne doit pourtant pas faire oublier que la protection de l'enfance travaille parfois sur des dysfonctionnements parentaux d'une gravité extrême. Il faut se garder de l'idéalisation banalisante. L'angélisme éducatif a tôt fait de transformer un parent agresseur, en victime du harcèlement institutionnel. Travailler au développement des compétences parentales nécessite de travailler aussi avec les dysfonctionnements parentaux. Pas l'un ou l'autre, mais bien l'un et l'autre : compétences et dysfonctionnements, dans une même famille, autour d'un même enfant. Poursuivre la discussion nécessite un changement de registre. Car nous venons d'entrer dans le monde paradoxal de la bipolarité psychique. Une conceptualisation en a été proposée dans le onzième récit de *Mille et un jours d'un éducateur* (Alföldi, 2002). Les principaux éléments de ce développement théorique sont regroupés dans la section suivante.

La prise en compte de la bipolarité psychique est un savoir actif. Se l'approprier aide à forger des outils de terrain. L'esprit humain aurait une structure bipolaire, qui lui ferait rechercher en permanence le point d'équilibre entre des tendances extrêmes. C'est un peu comme aller à vélo. A l'exception des virtuoses du surplace, les gens ordinaires tiennent à vélo en avançant ; pousser sur les pédales permet de résister à la double attraction de la chute. L'être humain agit de même dans sa vie mentale. Sa bipolarité psychique revêt des formes multiples : opposition entre le bien et le mal ; opposition entre le plaisir et la douleur ; opposition entre la domination et la soumission ; opposition entre la puissance et la fragilité ; opposition entre la rationalité et l'intuition ; opposition entre l'objectivité et la subjectivité ; et l'on pourrait en dénombrer bien d'autres.

Dès les premières années de sa vie, l'enfant évolue dans la bipolarité constitutive de ses affects oedipiens. Il parvient à trouver le point d'équilibre entre son amour et sa haine, quand il grandit

dans un climat relationnel où règne une suffisamment bonne entente. Par contre, l'assimilation des affects extrêmes est entravée si l'enfant est l'enjeu de la mésentente parentale. L'enfant négocie la double-loyauté antagoniste, au prix d'un clivage dans sa personnalité. *Si je prends le parti de Maman je trahis Papa et si je prends le parti de Papa, je trahis Maman.* Plus le conflit entre les adultes est grave, plus l'enfant développe sa paradoxalité au détriment de son équilibre affectif.

Pour mieux comprendre comment fonctionne la bipolarité psychique, il faut bien faire la différence entre paradoxe et contradiction. La contradiction naît dès l'instant où la confrontation de deux affirmations rend la résolution d'un problème, impossible. Le *paradoxe* réunit en une même compréhension, deux termes opposés existant au sein d'une même réalité.

Accentuons le parallèle, afin de mieux capter la différence. Dans la contradiction, deux choses opposées sont affirmées ; l'une est vraie, l'autre fausse. Dans le paradoxe, les deux choses opposées sont vraies l'une et l'autre. La contradiction met au combat deux termes prétendants exclusifs à la vérité ; le paradoxe conjugue des affirmations contraires. La contradiction est une fracture dans la compréhension d'un phénomène ; le paradoxe jette un pont entre les deux aspects opposés d'une même réalité. Si je considère comme une contradiction deux aspects coexistant dans une même réalité, je suis désarçonné. Si je les comprends comme les deux aspects d'un paradoxe, je reste en selle. La contradiction résout le conflit par la rupture ; le paradoxe relie les contraires qui s'affrontent. La contradiction mène à la déliaison ; le paradoxe s'inscrit dans le lien. Au sein du paradoxe la contradiction n'est qu'apparente. On entrevoit dès lors l'intérêt infanto-protecteur d'une action clinique sur la paradoxalité parentale.

Mais gardons-nous d'idéaliser le paradoxe, tous ne sont pas fréquentables ! Il convient de distinguer deux modèles : le *paradoxe destructeur* et le *paradoxe structurant*. Le premier aggrave la pathologie familiale ; le second renforce la santé émotionnelle du groupe. Le paradoxe destructeur est indispensable à la survie sauvage : la famille pathologique se maintient au prix du sacrifice d'un ou plusieurs de ses membres. Le paradoxe plutôt structurant est nécessaire à la réussite collective : tout le monde s'en sort sans laisser de victime.

Attention, de même qu'il n'y a pas de mère complètement bonne ; il n'y a pas de paradoxe totalement structurant. Il est préférable en la matière de parler d'un *paradoxe plutôt structurant*. En somme un paradoxe cesse d'être destructeur lorsqu'il n'aggrave pas les problèmes de qui en porte le sens. Le paradoxe devient suffisamment bon lorsqu'il contribue à alléger les maux de l'existence.

La prise en compte de la bipolarité psychique permet d'accompagner l'enfant au milieu des exigences contraires de ses parents en guerre. Pourtant, les professionnels réduisent souvent leur compréhension à une vision binaire. Sans approfondir la réflexion clinique, ils se réfugient dans des positions tranchées, aux certitudes illusoire. La famille est promptement déclarée bonne ou mauvaise. Il faut choisir, c'est l'un ou l'autre. Nous constatons pourtant au quotidien que les familles où s'exerce l'action sociale, sont à la fois bonnes et mauvaises. Pourquoi faudrait-il donc que l'un ait tort et l'autre raison ?

La prise en compte de la bipolarité psychique est une compétence primordiale dans le travail avec les familles en souffrance. Le métier requiert la capacité d'entendre les discours contraires émanant de deux interlocuteurs, ou même d'un seul. A cette condition, il est possible d'entrer dans une dynamique familiale perturbée. ***Le regard praticien doit évoluer d'une vision binaire qui ne considère que deux états (la contradiction), vers une perspective bipolaire où la pensée clinique se déplace d'un pôle à l'autre (le paradoxe).***

Le concept énoncé, il reste à forger l'outil. Après l'effort théorique, place à la méthode.

Que le savoir devienne actif, et opérationnels les concepts ! Un petit outil tout simple permet de travailler la bipolarité psychique dans la relation d'aide éducative. Il fonctionne d'ailleurs tout aussi bien dans la relation inter-professionnelle. L'instrument s'intitule : *petits cercles bipolaires*. Il présente une double spécificité : spécificité clinique : introduction du concept de bipolarité psychique dans la relation éducative ; spécificité méthodologique : emploi d'un procédé simple et commode, aisément accessible aux praticiens.

Le sous-titre du présent article : *un outil d'évaluation clinique à finalité participative*, annonce deux orientations de travail qu'il convient de préciser. Les *petits cercles bipolaires* constituent un instrument d'évaluation clinique dans la mesure où ils contribuent à forger un avis pondéré sur la combinaison des ressources et des symptômes présentés par une situation d'enfant en danger. Les *petits cercles bipolaires* ont aussi une finalité participative, dans la mesure où ils permettent de convier les principaux intéressés à la dynamique de l'évaluation clinique. Les rendre *co-acteurs* pour reprendre le terme de Anne-Marie Favard (2003, p.3). L'instrument sert effectivement la capacité du professionnel à "faire avec" et non "travailler sur".

On ne vantera jamais assez l'intérêt des outils simples dans les sciences sociales. Curieusement, la simplicité d'un instrument n'empêche pas de travailler sur les phénomènes interhumains. Pour peu qu'on ne perde pas de vue le concept de complexité. Sa prise en compte permanente évite d'être débordé, égaré, déprimé, pétrifié et coincé, par les mille facettes de l'intervention psychosociale auprès des personnes en difficultés. Cette exigence méthodologique n'est pas sans imposer quelques contraintes à la pratique éducative.

« La complexité se présente avec les traits inquiétants du fouillis, de l'inextricable, du désordre, de l'ambiguïté, de l'incertitude... D'où la nécessité, pour la connaissance, de mettre de l'ordre dans les phénomènes en refoulant le désordre, d'écarter l'incertain, c'est-à-dire de sélectionner les éléments d'ordre et de certitude, de désambiguïser, clarifier, distinguer, hiérarchiser... » (Morin, 1990, p.21)

De telles performances méthodologiques ne sont pas directement accessibles avec les outils compliqués. Je ne disconviens pas que certaines opérations complexes ne peuvent être réalisées sans un instrument dont la structure est complexe. Encore faut-il que la démultiplication des opérations n'ait pas transformé le dispositif instrumental en usine à gaz. Ici encore, on peut rappeler le propos d'Edgar Morin :

« La complexité n'est pas la complication : ce qui est compliqué peut se réduire à un principe simple comme un écheveau embrouillé en un nœud de marin. » (Morin, 1977, p.377).

L'antinomie entre complexité et complication est fort éclairante : la réalité est complexe ; elle n'est pas compliquée. Sont compliquées les visions erronées de cette réalité. Sont compliquées les conceptions réduites par l'humain à ses perceptions subjectives. A croire compliquées les choses complexes, on sombre bientôt dans ce que j'appellerai le *complicationnel*. Le néologisme peu paraître ampoulé, à moins d'y voir le clin d'œil linguistique ! En fin de compte, le *complicationnel*, ça n'existe pas. Pas plus qu'il n'est pertinent de réduire la réalité à une vision binaire de la paradoxalité constitutive des phénomènes inter-humains.

Les *petits cercles bipolaires* sont des outils si simples que leur introduction au cours d'un entretien éducatif ne nécessite pas de préparation particulière. Ils ne suscitent généralement pas la méfiance des familles. Quelques cercles colorés tracés sur une feuille volante n'ont rien d'alarmant. D'où une grande souplesse d'utilisation pour le

praticien. Les *petits cercles bipolaires* peuvent être employés à tout instant, au gré de l'intuition clinique, à mesure que s'élabore l'analyse continue tout au long de l'intervention.

Sur le plan instrumental, la mise en œuvre ne présente donc aucune difficulté. Il suffit d'un stylo quatre couleurs et d'une feuille de papier. Il ne reste plus qu'à ponctuer la discussion éducative d'une succession de cercles colorés. La compréhension bipolaire s'introduit peu à peu entre les participants. Le code chromatique est simple : le bleu représente les interactions structurantes (confiance, protection, amour) ; le rouge celles qui sont psychogènes (défiance, destructivité, haine). Passons maintenant à l'illustration par l'exemple. Deux vignettes tirées de la clinique socio-éducative sont mises à contribution : un entretien à domicile autour des problèmes d'un adolescent, et une discussion de concertation entre professionnels.

Vouloir à tout prix faire confiance aux adolescents relève de l'illusion. C'est un peu comme un mythe, un mythe dysparental aux effets contre-éducatifs. Cette croyance fort répandue sert ordinairement à masquer bien des faiblesses parentales. Son processus ressort de l'injonction moraliste, confine à la maltraitance psychologique. En effet, rares sont les adolescents capables de supporter le poids de la confiance massive. A cet âge ô combien critique, rien n'est simple, rien n'est stable, au soma comme au psychique. Comment assumer la charge de ne pas faillir envers autrui, quand on ne sait pas seulement comment ne pas faillir envers soi-même. Je ne prétends pas qu'il ne faille accorder aucune confiance aux adolescents. Mais tous ne sont pas égaux dans ce domaine. La capacité à assumer la confiance, notamment la confiance parentale, varie d'un sujet à l'autre. Aussi est-il plus réaliste de n'accorder qu'une confiance partielle aux adolescents. Et d'autant plus quand ceux-ci sont ressortissants de familles en difficulté. Pourtant nombre de parents, continuent le plus ordinairement du monde, de ne pas savoir que la confiance est une manne éducative trop précieuse pour être dilapidée à l'aveuglette.

– On ne peut pas lui faire confiance !

Invariablement résonne la sempiternelle lamentation dans le huis clos des familles où le teenager dépasse les bornes :

– Je vous dis qu'on ne peut pas lui faire confiance !

Ainsi s'écrie un père outragé parce que son grand fils de dix-sept ans, non content de fumer le joint en dépit des interdits paternels, persiste à outrepasser les horaires de retour à la maison.

- Mais bien sûr Monsieur, qu'il ne faut pas lui faire confiance, lui répond Bruno, l'éducateur¹, devant le jeune qui ne pipe mot.

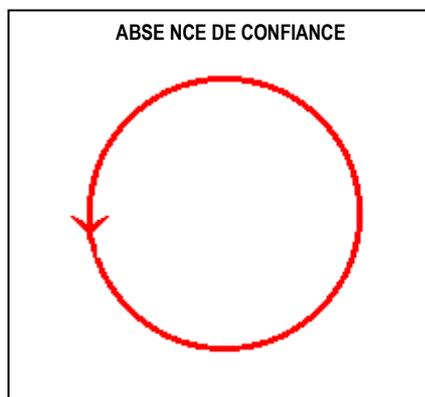
Coupant à l'incrédulité du visage paternel qui attendait plus de contestation de la part du professionnel, Bruno sort une feuille et un stylo polychrome. Il annonce qu'il va s'expliquer par un petit dessin. Il trace alors un premier cercle rouge, qu'il sertit d'une flèche de même couleur (figure 1).

– Monsieur je vois bien qu'actuellement, vous ne faites plus du tout confiance à votre fils. Cette *absence de confiance* représentons-là avec ce cercle rouge. Le rouge

¹ Tous les éducateurs devraient s'appeler Bruno, car Bruno vient du germanique *brun* qui signifie *bouclier*. J'ai développé ce thème dans un chapitre de l'ouvrage dirigé par Jean Brichaux « Educateur, d'une métaphore à l'autre » (à paraître chez Erès).

c'est la couleur qui représente le mieux la colère. Et la colère d'un père est bien compréhensible face aux provocations de son gamin.

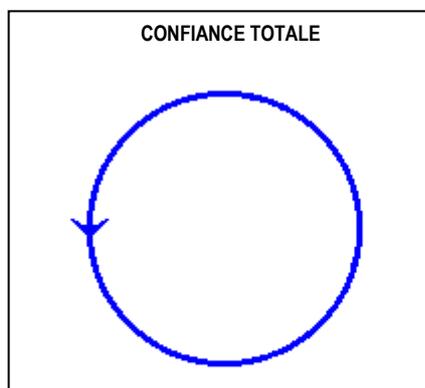
Figure1



La curiosité paternelle semble passablement amorcée, cependant que l'adolescent se demande en silence si l'éducateur, d'allier, ne s'est pas transformé en traître. Bruno trace un second cercle, bleu cette fois (figure 2).

- Voici maintenant la *confiance totale* qu'un père voudrait accorder à son fils... enfin dans l'idéal, parce que dans la réalité la confiance totale... peut-on vraiment faire totalement confiance à quelqu'un ?

Figure2

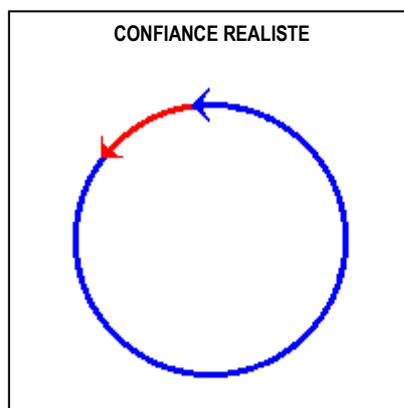


Ces deux premiers cercles représentent les deux extrêmes de la fiction parentale. Ce sont des *ultra-solutions*, selon le bon mot de Paul Watzlawick (1986, p.22). *L'absence de confiance* est une modalité réactionnelle du parent poussé dans ses retranchements. Elle ne correspond jamais aux capacités effectives de l'adolescent qui, par ses assauts répétitifs, ne fait qu'attaquer le cadre familial. Le désir d'accorder une *confiance totale* est tout aussi irréaliste. Les jeunes sont difficilement en mesure de porter un pareil fardeau. La *confiance totale* peut exister entre des êtres chers. Adultes. Parfois. Et c'est une modalité rarissime. La *confiance totale* existe d'autant moins dans les familles en difficultés. Bruno argumente :

- Aucun d'entre nous ne peut être fiable à cent pour cent dans cette pièce : ni vous le

père qui craque, ni ce jeune provocateur qui se tait, ni même moi le professionnel qui vient parler chez vous d'éducation avec une mission de protection de l'enfance ! L'éducateur poursuit son explication : on ne dit jamais complètement la vérité dans la plupart des situations sociales. Chacun garde toujours par de vers soi une part de ce qu'il pense. Surtout dans les relations intergénérationnelles à l'heure où survient la crise de l'adolescence. Quand les choses se passent plutôt bien, la confiance parentale envers l'adolescent peut être représentée par un rapport avoisinant la proportion 90/10. Le père ne réplique pas. Curieux, il attend la suite. Bruno illustre son propos par un troisième schéma, qu'il intitule : la *confiance réaliste* (figure 3). Il a eu cette fois recours à deux couleurs, le cercle est devenu bipolaire.

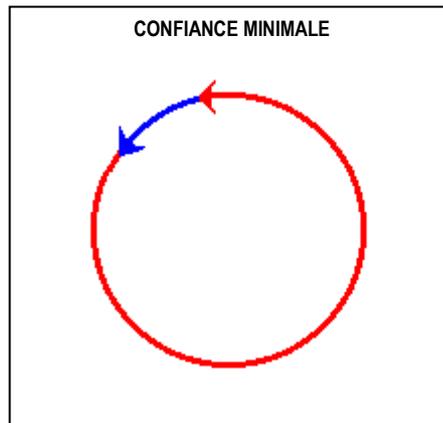
Figure3



Le jeune continue de se taire. Pourtant il ne perd pas une miette de la séquence. Son intérêt est flagrant car il ne bouge pas. On sait que les adolescents s'emparent volontiers du premier prétexte pour se soustraire à un entretien, quand "ça leur prend la tête" comme ils aiment à dire.

Bruno avance l'idée qu'en l'état actuel de la relation père-fils, la confiance parentale est au plus bas. C'est le stade de la *confiance minimale*. Il montre à l'aide d'un nouveau cercle bipolaire à dominante rouge, l'inversement du ratio 90/10 en défaveur de la confiance parentale (figure 4).

Figure4



Par son silence, par l'expression attentive de son visage, le père signifie à Bruno qu'il peut poursuivre la démonstration. L'éducateur suggère alors une modalité intermédiaire : la *confiance partielle*. Deux nouveaux cercles bipolaires viennent ponctuer cette nouvelle proposition (figures 5 et 6). Plutôt que d'aspirer à la confiance totale, but illusoire et prétention contre-éducative, il serait plus raisonnable, plus parental, de viser dans l'immédiat une modalité intermédiaire, de type 60/40 en faveur de la confiance. A défaut, il devient possible de limiter l'ampleur de la suspicion parentale à la *défiance partielle* (inversion du rapport 40/60).

- Disons qu'il faut arriver à lui faire un peu plus confiance que pas confiance ; ce qui est encore mieux que lui faire un peu moins confiance que pas confiance.

Figure5

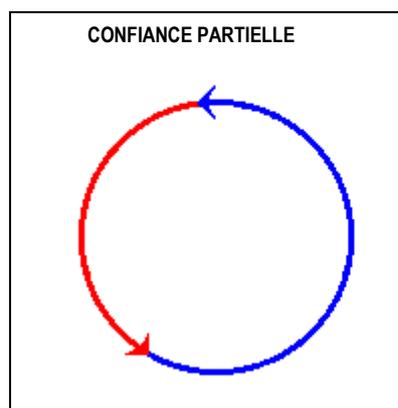
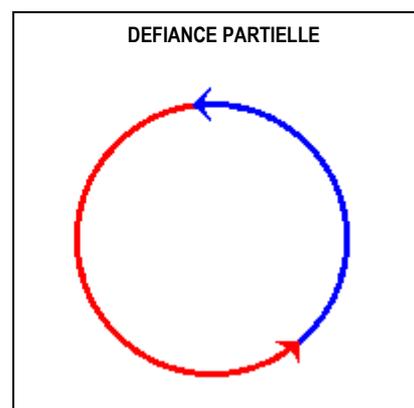


Figure6



L'éducateur indique au père une porte de sortie pour dégager la relation du modèle binaire classique : *soit je te fais confiance* (la confiance totale), *soit je ne te fais pas confiance* (l'absence de confiance). Les deux ultra-solutions sont en décalage avec la réalité intra et interpsychique. Le modèle bipolaire proposé par Bruno ouvre sur un positionnement parental plus nuancé. L'éducateur convie le parent en difficulté, à

prendre en compte les deux aspects bien réels de la paradoxalité du fonctionnement de son adolescent. Il lui en rappelle la déclinaison classique : faire simultanément l'impossible pour conserver l'amour de ses parents tout en les provoquant jusqu'à se faire rejeter par eux. La réponse parentale doit osciller entre la confiance partielle et la défiance partielle. Bruno conclut son exposé psychopédagogique :

- Attention, ce n'est pas l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide. La confiance partielle ce n'est pas la même chose que la défiance partielle. Regardez bien, il y a une différence entre les deux derniers schémas, à peu près un cinquième de la circonférence du cercle. Un cinquième de confiance de plus ou de moins, ça fait toute la différence !

Le père s'empresse de retrouver sa ligne verbale de parent outragé.

- De toute façon, c'est qu'un bon à rien, et il continuera de n'en faire qu'à sa tête.

Mais tout en conservant un ton accusateur envers le fils désobéissant et addicteur, il signifie d'une voix basse et réfléchie :

- Je comprends ce que vous voulez dire.

Bien sûr le modèle de transaction familiale en vigueur ne va pas changer radicalement. Cette discussion sur la confiance n'aborde pas le fond du problème. Il n'est en effet pas dit un mot sur les motifs profonds de l'addiction toxicomane du garçon. Ce sujet tant douloureux a été à peine effleuré lors du précédent entretien. La cause de l'addiction fut soigneusement rejetée sur la contamination délinquante des jeunes de la cité voisine. Mais pas un mot du conflit inter-parental dont la prégnance semble presque palpable, quand père et mère se trouvent dans la pièce. Pourtant ce jour-là, un début de communication s'entrouvre au sein de la famille. Ces prémisses vont influencer sur la teneur des discussions éducatives ultérieures, avec le père, le jeune, la mère aussi. Invitant les parents à prendre en compte la bipolarité psychique de leur fils, Bruno leur a également signifié qu'il était prêt à prendre en compte leurs bipolarités individuelles, tout comme la bipolarité conflictuelle de leur fonctionnement de couple. Par sa réaction, le père a montré qu'il était prêt à entrer dans la réflexion bipolaire du professionnel. Il a accepté de participer à la réflexion clinique.

La seconde application vient d'une discussion avec le directeur d'un établissement d'accueil. L'échange portait sur l'impact de la pathologie d'une mère gravement déprimée, sur le développement psychologique de son fils adolescent. Mon interlocuteur, lui même ancien éducateur, connaissait la mère en question suite à un placement antérieur du jeune dans son établissement. Tandis que nous envisageons le bien-fondé d'une nouvelle admission du jeune, le chef d'établissement me dit d'un ton las :

- Cette femme est complètement destructrice.

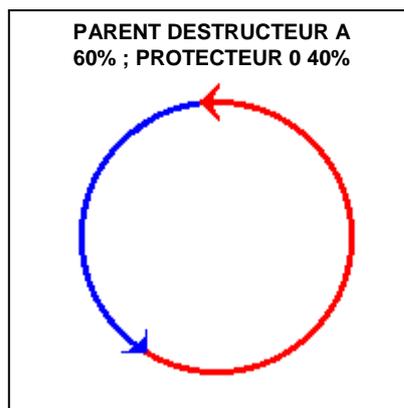
Il faut dire que les arguments ne manquent pas. Le jeune a attenté plusieurs fois à ses jours, et la mère multiplie depuis des années, les déclamations mortifères et les vœux de morts à son encontre tout comme à l'encontre de son enfant. Cependant la qualité fortement émotionnelle des propos de mon interlocuteur, laisse envisager que son jugement n'est pas vraiment exact. En effet, cet avis ne tient compte que du versant destructeur de la mère défaillante. L'historique du cas permet très certainement de fonder cette assertion. Cependant, la vision souffre d'un défaut de pertinence, parce que le versant positif n'est pas mentionné. Pourtant ce dernier n'en existe pas moins,

comme la suite de la discussion le laissera paraître.

Je sors feuille et stylo quatre couleurs, puis je propose à mon interlocuteur d'envisager que cette mère est à la fois aimante et massacrate, selon un ratio de 60/40. Le problème est de déterminer la tendance dominante de la bipolarité maternelle : vers la destruction ou vers la protection.

Je trace un premier cercle bipolaire : rouge à soixante pour cent, et bleu à quarante (figure 7).

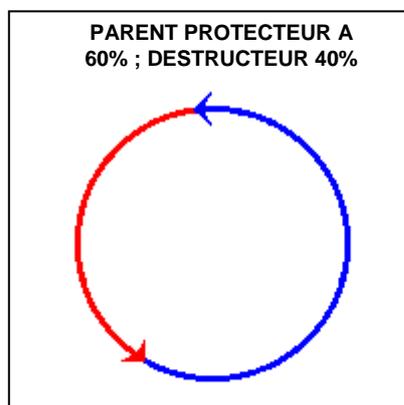
Figure7



Pressé par mes questions, le directeur se remémore les démarches effectuées par la mère pour demander le placement de son fils, tout en accusant les services de lui retirer le garçon de force. Mon interlocuteur mentionne les demandes répétitives de cette femme dangereuse et pathétique : "Aidez-moi à le sauver. Je vous en supplie empêchez-le de se tuer". Un moment le directeur continue d'évoquer les manoeuvres maladroites et désespérées d'une mère aux abois, femme dramatiquement effrayée par sa propre destructivité.

Tandis qu'il continue d'évoquer ces faits marquants, je trace un second cercle : bleu aux trois cinquièmes, rouge pour la partie restante (figure 8).

Figure8



Je convie mon interlocuteur à envisager qu'au mieux, cette femme submergée de pathologie délétère, peut fonctionner selon la seconde modalité : protectrice à 60 % et

destructrice à 40. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusion ; il est vraisemblable qu'elle continue à fonctionner sur la première modalité : destructrice à 60 % et protectrice à 40. Dans un cas comme dans l'autre, l'action éducative n'est pas facile. Car le cercle bipolaire tourne ! Il tourne et lorsqu'on s'adresse à cette femme, on ignore quel secteur de sa bipolarité psychique l'on vient de toucher, ni lequel va expédier la réponse : les trois cinquièmes destructeurs où les deux cinquième protecteurs ? Dans une telle situation, la probabilité d'occurrence n'est certes pas en faveur du positif. Néanmoins, il incombe au praticien d'aller chercher cette femme en difficulté, dans ses quarante pour cent infanto-protecteurs. Là sont sauvegardées les ressources originelles à partir desquelles on peut envisager l'action éducative pour épargner son fils. Il faut aussi être prêt à faire en quelque sorte la sourde oreille lorsqu'elle répond aux sollicitations des professionnels à partir des 60 % destructeurs.

Mon interlocuteur n'est pas né de la dernière pluie. C'est un professionnel expérimenté, doublé d'un clinicien subtil. Je vois l'effet d'insight éclairer son regard. Il paraît soulagé, content. La compréhension soudaine d'un nœud éducatif est une jouissance intellectuelle et émotionnelle particulièrement raffinée. La vision bipolaire l'a aidé à concevoir le projet de sauvetage de ce jeune, malgré le caractère confusionnel de la paradoxalité du fonctionnement maternel.

Les deux courtes vignettes choisies pour illustrer l'utilisation des *petits cercles bipolaires*, sont loin de décrire l'ensemble des applications ouvertes par l'instrument. Cet outil psychopédagogique offre des utilisations multiples. Il peut être employé non seulement en pratique éducative, dans l'évaluation clinique et dans l'évaluation participative, mais aussi en supervision éducative, en analyse des pratiques, en formation initiale comme en formation continue. Jusque dans la vie personnelle, les petits cercles peuvent être mis à contribution pour communiquer avec un proche sur des faits cruciaux, personnels, intimes. La finalité ultime de l'instrument tient dans la valorisation des compétences personnelles, qui nécessite un travail de conscientisation sur le rapport de force entre compétences et dysfonctionnements.

Rappelons pour conclure, qu'il ne s'agit là que d'un outil. Armer les pratiques éducatives avec des méthodologies instrumentales est certainement une précaution nécessaire. En effet nous savons que dans le domaine de l'éducation, le manque de technicité produit un effet disqualifiant sur les professions. Cependant, rien ne saurait remplacer l'intuition clinique. La raison d'être de la méthodologie instrumentale est de renforcer l'intuition du praticien. En contrôler les débordements aussi. Car l'intuition sans contrôle sombre dans les méandres de la subjectivité. Mais un instrument si précis, si ajusté soit-il, ne saurait fonctionner en dehors de l'activité cérébrale de son opérateur. Aussi gardons notre attention cognitive en état d'alerte. Les outils doivent rester au service de l'intuition clinique et non l'inverse.

- ALFÖLDI F., 2002, *Mille et un jours d'un éducateur – Vivre l'action éducative à domicile*, Paris, Dunod, 190 p.
- FAVARD A.-M., LEMAIRE N., 2003, « La méthode d'évaluation clinique qualitative », *Document Evacliq*, 17^e journées nationales de formation M.A.I.S., 14 p.
- KRUGMAN R., 1997, "Child protection policy", in HELFER & all., *The battered child*, Chicago, University of Chicago Press, p.627-641
- LE BOTERF G., 2001, [2000], *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris, Ed. d'Organisation, 223 p., 2^e éd.
- LE BOTERF G., 2002, [1997], *Développer la compétence des professionnels*, Paris, Ed. d'Organisation, 312 p., 4^e éd.
- MORIN E., 1977, *La méthode - T.1*, Paris, Seuil, 417 p.
- MORIN E., 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF, 160 p.
- WATZLAWICK P., 1986, *Comment réussir à échouer*, Paris, Seuil, 123 p.
- WINNICOTT D., 1971, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 219 p.